



Certificat d'accréditation

À l'issue de l'évaluation externe menée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES) en octobre 2023 et conformément aux critères d'accréditation adoptés par le collège du HCÉRES le 29 septembre 2022,

L'Université française en Arménie (UFAR)

Erevan

Arménie

**est accréditée pour 3 ans
(25 avril 2024 – 24 avril 2027)**

Paris, le 17 mai 2024



Stéphane Le Bouler
président par intérim du HCÉRES